



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité de parents

PROCÈS-VERBAL
de la séance régulière
tenue le 11 avril 2011 à 19 h 30
au 14, rue du Vieux-Chemin
à Témiscouata-sur-le-Lac



PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Agathe Drouin, Isabelle Duchesne, Sandra Laliberté, Martine Lemay, Katy Lizotte, Ginette Michaud, Julie Ouellet, Hélène Pelletier, Brigitte Saint-Pierre, messieurs Rémi Gagnon, Charles Lavoie et Yve Ouellet.

Sont absents : Mesdames Nathalie Belzile, Lyne Daoust, Lise Dubé, Katy Grenier, et monsieur Yves Breton.

Secrétaire : Madame Johanne Brousseau.

Le tout formant quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30. En absence du président, monsieur Charles Lavoie, vice-président, assumera la présidence de cette présente séance. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents, souligne la présence de monsieur Daniel Beaulieu et procède à l'ouverture de la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rémi Gagnon et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-43)

CONFÉRENCE DE MONSIEUR DANIEL BEAULIEU

En référence au document «Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lac», monsieur Daniel Beaulieu commente et explique certaines modifications des données 2010-2011 incluant les conventions de gestion et de réussite avec les écoles.

À l'aide du tableau comparatif daté du 11 avril 2011, monsieur Beaulieu dresse un portrait de l'évolution de la situation financière (fonctionnement et investissement) de l'ensemble des écoles de la région. On note qu'il reste près de 3 mois pour couvrir en totalité l'année financière de la Commission scolaire.

Au nom de toutes les écoles, monsieur Charles Lavoie adresse des remerciements à monsieur Beaulieu pour cette présentation qui a permis une meilleure compréhension des enjeux budgétaires des écoles de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MARS 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yve Ouellet et résolu :

QUE le procès-verbal du 14 mars 2011 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-44)

Suivi au procès-verbal

CONFÉRENCE DE MADAME BLANDINE SOULMANA

Madame Brigitte Saint-Pierre a participé à la conférence de madame Blandine Soulmana le 6 avril dernier à 19 h à la Légion canadienne de Cabano. Une conférence riche d'une expérience de vie de cette dame envers les violences psychologique et physique vécues, sa capacité à rebondir après un événement pénible, etc.

De même, madame Saint-Pierre nous fait part d'une motivation de madame Soulmana à venir faire des présentations sur l'intimidation auprès des personnes intéressées de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs. Pour plus d'information, on peut visiter le site suivant : www.blandine-soulmana.com

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à signaler.

RAPPORTS

Trésorerie

En date du 31 mars 2011, madame Martine Lemay présente les dépenses du comité de parents où elle indique les excédents suivants :

- 8749,79 \$ au compte des opérations régulières;
- 8686,07 \$ au compte «Formation».

Déléguée - colloque de Rimouski

Madame Hélène Pelletier a participé à un colloque régional à Rimouski le 26 mars dernier. Sous le thème de la réussite scolaire des élèves en milieux défavorisés, les conférencières invitées étaient mesdames Julie Martin et Édith Morin, conseillères pédagogiques à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

Les sujets amenés ont été principalement :

- *Les impacts de la défavorisation sur la réussite des élèves;*
- *Le cercle vicieux des difficultés scolaires et sociales;*
- *Les moyens gagnants mis en place au Bas Saint-Laurent;*
- *Le rôle de la Commission scolaire au niveau de l'amélioration de la réussite;*
- *L'effet «Enseignant»;*
- *Les déterminants éducatifs - Environnement et pratiques - liés à l'élève - contexte et caractéristiques de la communauté et des familles.*

De plus, pour recevoir des données sur le taux de diplomation pour chaque municipalité, on réfère au site suivant : www.cartodiplome.qc.ca

Délégué - FCPQ

Le 26 mars, monsieur Charles Lavoie assistait à une rencontre du conseil général. Il annonce que la nouvelle structure du comité est composée de près de 9 parents et impliquent 4 rencontres par année. La proposition sera soumise à la prochaine assemblée générale annuelle lors du 35^e congrès de la FCPQ.

CONFÉRENCE SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

En regard des statistiques présentées au sujet du décrochage scolaire, monsieur Charles Lavoie réitère à nouveau sa conférence sur le décrochage scolaire qui est au cœur de notre préoccupation.

Il suscite quelques faits et quelques chiffres qui parlent, notamment :

- Chaque année, près de 28 000 jeunes quittent l'école sans diplôme d'études secondaires;
- On compte 640 000 personnes de 20 à 64 ans aptes au travail et sans diplôme;
- 85 % des entreprises au Québec ont ou prévoient avoir prochainement des pénuries de main d'œuvre qualifiée;
- 10 % de ces entreprises ont estimé leur survie menacée;
- Les non-diplômés sont pénalisés sur plusieurs dimensions (taux salarial annuel, expérience de vie, taux de chômage, risque de dépression à l'âge adulte et augmentation de la population carcérale);
- La société est pénalisée puisque les non-diplômés participent moins à la vie citoyenne;
- Les facteurs personnels qui accroissent le risque de décrochage (les relations difficiles et le faible encadrement des parents, le soutien affectif déficient et le désintéressement des parents aux résultats scolaires);
- 16 % des jeunes souffrent de dépression et seulement 2 à 5 % sont détectés;
- Il en coûte 1 million en prévention pour économiser 7 millions en intervention :
 - 3000 \$: intervention précoce;
 - 12 500\$: éducation spécialisée;
 - 30 000\$: centre d'accueil;
 - 50 000\$: incarcération.

Selon une échelle de diagnostic, les filles performant mieux que les garçons (www.cartodiplome.mels.gouv.qc.ca)

Les difficultés rencontrées par les élèves et l'abandon prématuré des études sont des phénomènes préoccupants pour tous.

Monsieur Lavoie souligne que les impacts humains, sociaux et économiques de l'abandon scolaire dans notre société sont considérables. La main d'œuvre diversifiée et qualifiée est une ressource indispensable pour une société où on ne peut se permettre d'échapper un jeune dans le système éducatif.

La mobilisation est nécessaire à la responsabilisation de chacun, non seulement les écoles mais les parents, les employeurs, les services de santé, les organismes communautaires et bien d'autres. Le décrochage scolaire est l'affaire de toute une collectivité.

Pour conclure, monsieur Lavoie appuie les pistes de solutions et les stratégies favorables pour contrer le décrochage scolaire qui sont, entre autres :

- *La naissance de la Maison familiale rurale;*
- *L'application de saines habitudes de vie;*
- *L'intégration de projets éducatifs (les jeunes qui s'impliquent ont une moyenne scolaire plus élevée et sont moins enclins à décrocher);*
- *La valorisation de la formation professionnelle;*
- *La part des employeurs : au-delà de 20 heures de travail rémunérées, il y a risque d'échec. Il faut limiter le nombre d'heures travaillées (idéalement entre 10 et 15 heures) et encourager la poursuite des études.*

Monsieur Lavoie termine avec le proverbe : «Il faut tout un village pour élever un enfant.»

AFFAIRES NOUVELLES

Congrès - FCPQ

Monsieur Charles Lavoie vérifie à nouveau l'intérêt des parents pour le congrès qui aura lieu les 3 et 4 juin prochain. Les membres intéressés doivent communiquer directement avec monsieur Yves Breton pour les inscriptions.

PAROLE AUX MEMBRES

Une discussion entre les membres amène à savoir combien d'interventions pour des gestes d'intimidation sont effectuées par les enseignants ou par la direction des écoles. Y a-t-il des chiffres connus? Il est convenu que chaque membre puisse interroger son conseil d'établissement. À suivre...

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

PROCHAINE SÉANCE

Le lundi 19 mai 2011 à l'endroit habituel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 10, IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Pelletier et résolu :

QUE la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-2011-45)

Johanne Brousseau, secrétaire

JB/CL/dr

Charles Lavoie, vice-président

2 mai 2011